departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 3 juin 2002

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal:

le 23 mai 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 6 juin 2002

Coulée Verte - acquisition d'une parcelle de terrain à Monsieur J. BODIN et Mademoiselle LIEVRE - 28ter rue de Ribray

[Annexe]

Président :

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Bernard BELLEC donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Mme Isabelle RONDEAU.

Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

DELIBERATION D20020177

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2002

Urbanisme & Affaires Immobilières

Coulée Verte - acquisition d'une parcelle de terrain à Monsieur J. BODIN et Mademoiselle LIEVRE - 28ter rue de Ribray

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de la Coulée Verte, pour le tronçon compris entre Espingole/Ribray/Bas-Sablonnier, la Ville poursuit ses acquisitions au gré des opportunités. En ce sens, Monsieur BODIN et Mademoiselle LIEVRE sont d'accord pour céder à la Ville la bande de terrain située le long de la rivière, correspondant au fond de leur propriété sise 28ter rue de Ribray.

Cette bande de terrain cadastrée section BH n°938, d'une superficie de 295 m², est cédée au prix déterminé par le Service du Domaine, soit 9909 € comprenant l'indemnité de perte d'arbres et de dépréciation de la propriété d'un montant de 7 530,98 €. Lors de la mise en œuvre du projet, la Ville édifiera une clôture avec portillon d'accès pour séparer la partie acquise par elle du reste de la propriété restant appartenir à Monsieur BODIN et Mademoiselle LIEVRE ;

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite ci-dessus ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits en résultant y compris ceux de géomètre étant supportés par la Ville de NIORT. Les dépenses seront imputés au chapitre 908.8241.2111 du budget # 03908.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Excusé:

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC

Gilles FRAPPIER

Ordre du jour